

time de la chaux dont on avait blanchi l'eau du lait.

La mouche survivante se dit alors : " Plus la mort sera rapide plus tôt j'aurai cessé de souffrir. "

Et elle se posa délibérément sur une feuille de papier humecté sur laquelle se lisaient les mots : " mort aux mouches, " au-dessous d'une tête de mort. Appliquant sa trompe sur le papier empoisonné, elle ne pensa plus qu'à faire un bon repas avant de mourir. Mais à chaque gorgée elle sentait renaître en elle le bien être et la vie, et la mort ne vint point.

Le poison était lui-même falsifié !

Rapports des Succursales, Bureaux, etc.,

St-Théodore d'Acton

En caisse de juin.....\$14.31
Recette de juillet.. 41.05

Ensemble.....\$55.36
Payé : Sec.-trés.-gén.....\$25.00
Edouard Lincourt. 3.00
Louis Gauthier..... 1.00
Victor Tanguay..... 2.50
Edmond Decelles..... 3.50
Frais de port..... 0.10

Ensemble..\$35.11
Reste en caisse.....\$20.25

St-Pie

En caisse de juin.....\$25.40
Recette de juillet.. 34.55

Ensemble.....\$59.95
Payé : à Sec.-trés. gén \$30.00
Henri Vincelette..... 26.00

Ensemble.....\$56.00
Reste en caisse.....\$ 3.95

St-Rosalie

En caisse de juin.....\$14.75
Recette de juillet..... 20.55

Ensemble.....\$35.30
Payé : à Sec.-trés.-gén \$12.00
Joseph Tanguay..... 21.00
Frais de port..... 0.08

Ensemble.....\$33.08
Reste en caisse.....\$ 2.22

St-Simon

En caisse de juin.....\$25.00
Recette de juillet..... 6.65

Ensemble.....\$31.65
Payé à Sec.-trés.-gén... 6.65

Reste en caisse.....\$25.00

St-Antoine

En caisse de juin.....\$41.65
Recette de juillet.. 10.25

En caisse..\$51.90

St-Hilaire

Recette de juillet.....\$ 6.30
Payé à Sec.-trés.-gén...\$ 6.27
Frais de port..... 0.03

Ensemble.....\$ 6.30

Reste en caisse.....\$ 0.00

St-Athanasie

Recette de juillet.....\$37.48
Payé à Sec.-trés.-gén...\$27.04
Frais de port, etc. 0.44

Ensemble.....\$27.48

Reste en caisse.....\$10.00

St-Jean-Baptiste

En caisse de juin.....\$25.31
Recette de juillet.. 2.20

Payé à Sec.-trés.-gén...\$ 5.00
Frais de port..... 0.08

Ensemble.....\$ 5.08

Reste en caisse.....\$22.43

St-Judes

Recette de juillet.....\$14.55
Payé à Sec.-trés.-gén...\$14.55

Reste en caisse..... 0.00

A voter le premier dimanche de Septembre prochain dans les Succursales, et le dimanche suivant à St-Hyacinthe

Que le Comité de Régie Central soit autorisé à prêter, à la Corporation des R.R. PP. Dominicains de St-Hyacinthe ou à toute autre Corporation offrant les mêmes garanties, à \$5.25 pour cent d'intérêt payable semi-annuellement et pour un laps de temps n'excédant pas dix ans, tout ce que disponible en Réserve mensuelle au moment où tel prêt sera effectué.

Tout membre, en aucun temps et pour quelque considération que ce soit, peut se retirer de la Société en signifiant par écrit, au Comité de Régie Central, son intention de ce faire et après avoir payé ce que dû et exigible par lui à la dite Société au moment de telle signification. Dans ce cas, le dit Comité de Régie sera tenu de prendre en considération et d'accepter, dès sa première séance après la signification comme susdit, la résignation de tel membre qui, dès lors, sera déchargé de toute obligation ultérieure envers la Société.

La négligence, par le résignataire, d'offrir le paiement intégral de ses redevances en même temps que sa résignation, entraînera l'ajournement d'icelle jusqu'à parfait paiement de ces redevances et des impositions nées dans l'intervalle.

Comité de Régie

LUNDI, 22 AOÛT 1892.

Présidence de Désiré Dumaine, écr. 2e Vice-Président.

Présents : MM. J. B. Morin, H. Gaudette, L. Cordeau, J. Leduc, J. B. Hevey, F. Lajoie, J. H. Morin et J. Bernard.

Après lecture et sur proposition de M. F. Lajoie, appuyé par M. J. B. Morin, le dernier rapport est approuvé.

Applications pour bénéfices de MM :

Félix Lapointe, 19 août.
Etienne Patenaude, 17 août.

Résolu de payer aux malades suivants, tout ce que requis ayant été fourni.

Joseph Gravel (N. D. Beauport) du 5 juillet au 19 août, \$14.50.

Joseph Coté (Montréal) du 2 août au 15 août inclus, \$5.50.

Osius Langevin, du 8 août au 19 août inclus, \$2.50.

Pour papeteries, etc., \$22.56.

Dr Geo Tassé (examen d'aspirants), 15.00.

Vve Elic Bouvier (Danielsonville Conn) Balance d'indemnité pour décès, époux, \$125.00.

Vve Tancrède Amiot [St-Hyacinthe], balance d'indemnité pour décès, d'époux, \$125.00.

Vve Elz. Guillet [St-Pie], balance d'indemnité pour décès, d'époux \$125.00.

Vve Stanislas Trudeau [St-Théodore d'Acton], balance d'indemnité pour décès, d'époux, \$125.00.

Jerémie Choquette, décès épouse, \$25.00.

Demandes pour admission et certificats requis pour les aspirants suivants qui sont déclarés admis.

Olivier Cournoyer, cultivateur, 40 ans, St-Simon.

Laurent Raymond, maçon 36 ans, Iberville.

Henri Provost, charretier, 34 ans, Iberville.

Le comité décide ensuite de commander la confection de boîtes paratives et en métal, suivant le modèle à lui maintenant fourni—ces boîtes devant servir, dans les succursales, à conserver les livres et divers documents des dites succursales, coûteront la sommes de \$2.00 chacune.

Et le comité s'ajourne.

LA C. M. B. A.

La huitième convention du Grand Conseil de l'Association Catholique de Secours Mutuel du Canada sera tenu en la cité de Hamilton, Ont., commençant le mardi, 30 août 1892.

Les Officiers et Représentants s'assembleront à la salle C. M. B. A. à 9 heures a. m., à la date ci-dessus et procéderont en corps à la cathédrale Ste-Marie où une grand'messe sera célébrée à 10 heures.

Après la messe, le Conseil s'assemblera à la salle Ste-Marie pour l'appel du rôle et l'ouverture formelle de la convention.

N. B. — Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs membres de cette Société que notre correspondant Justin, l'un des Conseillers à cette convention, nous adressera séant toutes les informations qui pourront les intéresser. Nous espérons qu'il continuera, par la suite, dans l'intérêt de ses frères et pour leur information, la série si bien commencée et trop longtemps interrompue de ses remarques toujours appréciées.

La C. M. B. A. compte aujourd'hui près de 38,000 membres qui, pour être admis comme tels, ont dû proclamer qu'ils sont et veulent demeurer catholiques pratiquants.

Présent

Plusieurs amis de M. Frs Decelles, président de l'Union St-Joseph, se réunissaient dimanche soir pour lui présenter un magnifique *Silkeborg* et set de vaisselle à l'occasion de son prochain mariage. Après la présentation d'une courte adresse et des objets susdits, les personnes présentes,

membres de l'Union St-Joseph et autres, ont fait la veillée courte mais joyeuse, grâce à la franche et cordiale hospitalité de M. Decelles.

Le cout d'un mensonge

C'était le 8 décembre au soir, et le train revenant de Québec regorgeait de monde. Un monsieur d'un certain âge et dont les traits ne respiraient que la bonté, après avoir parcouru inutilement le char dans lequel je me trouvais, s'aperçut tout à coup qu'un certain siège avait une place vide, si l'on excepte un petit porte-manteau qui l'encombraient. Au fond du siège, était blotti un bourgeois aux contours assez ronds.

Siège vacant ? demande le nouveau venu.

—Non ! grommela le personnage.

—Personne pourtant n'occupe ce siège.

—Sorti. Vous le voyez, là, sur la plate-forme ; va revenir.

Je crus m'apercevoir que le nouvel arrivé avait des doutes sérieux sur la vérité de ce qu'on lui disait, car il reprit du ton le plus déboulaire :

—Eh bien ! je vais m'asseoir jusqu'à ce que votre ami soit revenu.

Le gros homme lui lança un de ces regards qui donnent le frisson, mais il ne dit mot. Le train se mettait déjà en marche.

—Votre ami est en retard, interrompa notre personnage.

Et comme la vitesse du train augmentait, il s'écria d'un ton plein d'intérêt en suivant du regard l'individu sur la plate-forme désigné par le gros monsieur.

—Votre ami a manqué son train. Et puis aussitôt :

—Mais il ne perdra pas son bien. Et il lança en dehors le malencontreux porte-manteau avec tant de force qu'il faillit tuer le chef de gare.

Le gros homme fit un effort surhumain pour sauver le pauvre sac, mais sans succès. Il tempêta comme un luren et se repardit en invectives des plus grossières.

Le porte-manteau, naturellement lui appartenait et il avait en recours à cette méchante ruse pour voyager plus à son aise.

On dit que, de ce jour, l'expérience lui a profité et qu'il a décidé de ne plus voyager avec un porte-manteau.

La bravoure d'un soldat.

Un soldat dont la bravoure n'était que dans la langue, allait chez un tailleur se faire faire un habit. Il trouva dans la rue une pelle de fer qu'il apporta au tailleur, et le recommanda de mettre cette pelle dans la doublure de sa veste, afin qu'il fut protégé contre les balles de l'ennemi.

Le tailleur se trompa et mit la pelle dans le fonds du pantalon.

Le soldat, très content, met son pantalon, et va immédiatement à la rencontre de l'ennemi. Aux premiers coups de feu ; le brave sort de rangs et se sauve.

Le capitaine court après le déserteur.